



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2026 024

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**LIEN AVEC LES UNIVERSITES, ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES, ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE**

**CENTRE D'AFFAIRES PORTE DES FLANDRES D'AUCHY-LES-MINES - PEPINIÈRE
D'ENTREPRISES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AVEC
PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIÉTÉ "MEV BATIMENT" - SIGNATURE D'UN
AVENANT N°2**

Vu les décisions n° 2024-394 en date du 24 mai 2024 et n°2025-360 en date du 27 mai 2025 par lesquelles le Président de la Communauté d'Agglomération a autorisé la signature de conventions de mise à disposition d'un local avec la société MEV BATIMENT, S.A.R.L. exerçant l'activité de revêtement et de ravalement de façade ainsi que tous travaux de plâtrerie auprès des particuliers et des professionnels, pour la mise à disposition de l'atelier n° 7 d'une superficie de 101,84 m² situé dans la Pépinière de la Porte des Flandres rue Simone de Beauvoir à Auchy-les-Mines (62138) pour une durée allant respectivement du 1er juin 2024 au 31 mai 2025 et du 1er juin 2025 au 31 mai 2026.

Vu la décision n° 2025-544 en date du 14 août 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a autorisé la signature d'un avenant n°1 ayant pour objet la mise à disposition de l'atelier n°8 d'une superficie de 96.46 m², et la restitution de l'atelier n°7 d'une superficie de 101,84 m² situés dans un ensemble immobilier nommé Pépinière de la Porte des Flandres, Rue Simone de Beauvoir à Auchy-les-Mines (62138) à compter du 1er juillet 2025 pour se terminer le 31 mai 2026.

Considérant que la société MEV BATIMENT a procédé au changement de son siège social initialement situé à Noeux-les-Mines (62290), 11 rue Pasteur pour le déplacer à Auchy-les-Mines (62138), au Centre d'Affaires de la Porte des Flandres, rue Simone de Beauvoir, et ce à compter du 11 avril 2025,

Considérant qu'à cet effet, il y a lieu de signer un avenant n°2 à la convention de mise à disposition d'un local avec prestations de services avec la société MEV BATIMENT, S.A.R.L.,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de approuver les modalités de mise à disposition (en ce compris les procès-verbaux prévu à l'article L1321-1 et suivants du CGCT), d'utilisation, de gestion ou d'entretien des biens ou équipements communautaires ; Décider de la conclusion ou de la révision du louage de choses.

Le Président,

DECIDE de signer un avenant n°2 à la convention de mise à disposition d'un local avec prestations de services, avec la société MEV BATIMENT, S.A.R.L. ayant pour objet, de changer l'adresse de son siège social initialement situé à Noeux-les-Mines (62290), 11 rue Pasteur pour le déplacer à Auchy-les-Mines (62138), au Centre d'Affaires de la Porte des Flandres, rue Simone de Beauvoir, et ce, à compter du 11 avril 2025, selon le projet annexé à la décision.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **27 JAN. 2026**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



DUPONT Jean-Michel

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **28 JAN. 2026**

Et de la publication le : **28 JAN. 2026**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,

DUPONT Jean-Michel

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL
AVEC PRESTATIONS DE SERVICES**

AVENANT N°2

Entre les soussignés :

La **Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**, ayant son siège à l'Hôtel Communautaire 100 avenue de Londres à Béthune (62400) représentée par son Président, Monsieur Olivier GACQUERRE, dument autorisé par décision n° 2025_ en date du .

Ci-après désignée le « Bailleur », d'une part

Et

La société **MEV BATIMENT**, société à responsabilité limitée, créée le 5 septembre 2023, au capital de 1 000,00 €, représentée par Monsieur Joseph-Antoine MENEEM et Monsieur Elliott MENEEM en qualité de gérants, dont le siège social se trouve à Auchy-les-Mines (62138), Centre d'Affaires de la Porte des Flandres, rue Simone de Beauvoir, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n°979 121 282 RCS ARRAS

Ci-après désignée « le preneur » d'autre part

Préambule :

Vu les décisions n° 2024_394 en date du 24 mai 2024 et n°2025-360 en date du 27 mai 2025 par lesquelles le Président de la Communauté d'Agglomération a autorisé la signature de conventions de mise à disposition d'un local avec la société MEV BATIMENT, S.A.R.L. exerçant l'activité de revêtement et de ravalement de façade ainsi que tous travaux de plâtrerie auprès des particuliers et des professionnels, pour la mise à disposition de l'atelier n° 7 d'une superficie de 101,84 m² situé dans la Pépinière de la Porte des Flandres rue Simone de Beauvoir à Auchy-les-Mines (62138) pour une durée allant respectivement du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 et du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026.

Vu la décision n° 2025_544 en date du 14 août 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a autorisé la signature d'un avenant n°1 ayant pour objet la mise à disposition de l'atelier n°8 d'une superficie de 96.46 m², et la restitution de l'atelier n°7 d'une superficie de 101,84 m² situés dans un ensemble immobilier nommé Pépinière de la Porte des Flandres, Rue Simone de Beauvoir à Auchy-les-Mines (62138) à compter du 1^{er} Juillet 2025 pour se terminer le 31 mai 2026.

Considérant que la société MEV BATIMENT a procédé au changement du siège social de la société initialement situé au 11 rue Pasteur à Noeux les Mines (62290) pour le déplacer au Centre d'Affaires de la Porte des Flandres, rue Simone de Beauvoir, à Auchy-les-Mines (62138),

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Objet de l'avenant :

Le présent avenant a pour objet de modifier l'adresse du siège social de la société MEV BATIMENT.

Article 1 : adresse du siège social de la société :

La société MEV BATIMENT a procédé au changement de son siège social initialement situé au 11 rue Pasteur à Noeux les Mines (62290) pour le déplacer au Centre d'Affaires de la Porte des Flandres, rue Simone de Beauvois, à Auchy-les-Mines (62138), à compter du 11 avril 2025.

Les autres clauses des conventions de mise à disposition d'un local avec prestations de services et de l'avenant n°1 demeurent en tout point inchangées.

Fait en 2 exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

A Béthune, le

Le Preneur

S.A.R.L MEV BATIMENT

Les Gérants,

Joseph-Antoine MENEEM

Elliott MENEEM

Le Bailleur,

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué

Jean-Michel DUPONT